

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1037)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CE69

présenté par

Mme Valter, rapporteure et les commissaires membres du groupe SRC

ARTICLE PREMIER

Au début de la première phrase de l'alinéa 32, substituer aux mots :

« S'il »

les mots :

« Si le comité d'entreprise »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.